



Crédit d'impôt pour changement d'une chaudière

Par **jmb31**, le **28/03/2015** à **11:42**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison que je loue. Je souhaite réaliser des travaux dans cette maison habituellement je peux obtenir un crédit d'impôt pour ma résidence principale exemple pour le changement d'une chaudière. Puis-je en bénéficier pour la maison que je loue ?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **moisse**, le **30/03/2015** à **10:47**

Bonjour,

A ma connaissance non, puisque la loi de finance évoque la résidence principale.
Mais vous pouvez déduire les couts de la masse des loyers perçus, soit parce que compris dans l'abattement forfaitaire, soit sur déclaration selon l'option choisie pour le paiement de l'impôt sur les revenus fonciers.